

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Caravane médicale : le CHUMEFJE au chevet des populations de Ntoum

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

AVEC pour objectif de dispenser des soins de santé aux populations de la commune de Ntoum, les responsables du Centre hos-

pitalier universitaire mère-enfant Fondation Jeanne-Ebori (CHUMEFJE) ont organisé samedi dernier dans le chef-lieu du département du Komo-Mondah dans l'Estuaire une caravane médicale avec distribution des médicaments et autres supports

médicaux. Cette campagne médicale fait suite aux instructions du Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, au lendemain de son adresse au corps médical en mars dernier, dans laquelle il invitait ces professionnels à aller au plus près des populations. Dans cette logique, plusieurs spécialités et offres de soins en lien avec la mère et l'enfant ont été offertes à la population. Il s'agit notamment en pédiatrie, en gynécologie à travers des consultations et des dépistages du VIH, le paludisme, la drépanocytose. Des échographies ont également été faites. "L'élément important c'est que nous avons profité de cette occasion pour faire de la sensibilisation dans le domaine



Photo: AN

Une vue des populations venues recevoir des soins gratuits à Ntoum, samedi.

de la nutrition, de la prise en charge de nouveau-nés, mais également dans le domaine de la vaccination. L'opération que nous sommes en train de faire permet de détecter également les enfants qui peuvent avoir des

pathologies qui sont graves et nous allons les ramener ensuite au CHUMEFJE, pour pouvoir les soigner gratuitement dans le cadre de nos consultations de routine", a indiqué le Pr Simon Atebo.

Ici et là

PMUG : LES QUATRE COUPS DE L'INGÉNIEUR !



Photo: DR

83 936 000 FCFA. C'est la somme redistribuée par le Pari mutuel urbain gabonais (PMUG) à 6 gagnants à l'issue des Courses en masse commune internationale (MCI) du dimanche 23 avril 2023 qui mettait en jeu près 325 millions de FCFA dans une trentaine de pays. Ils étaient 4 gagnants gabonais au quinté + MCI (11 228 200 F, 11 228 200 F, 11 251 400 F, 11 228 200 F) et 2 gagnants de 19 500 000 FCFA au Jackpot. Mais le gros lot de ce jour revient à un des 4 lauréats, un ingénieur des mines en détachement qui, a lui seul, a raflé les 2 Jackpots et 2 Quintés dans l'ordre validé en deux endroits différents de Libreville. L'homme a empoché 61 456 400 FCFA. Tous ont reçu leurs chèques jeudi dernier au siège du PMUG à Libreville. Ce que compte faire l'ingénieur de cette manne comme tombé du ciel ? "Je vais d'abord consulter Dieu et la femme (la sienne Ndlr)", a-t-il déclaré avec un brin d'humour. Ce qui a fait rire la salle.

OYEM : L'ASSOCIATION DES NOTABLES HAOUSSA EST NÉE



Photo: DR

Une association des notables haoussa d'Oyem vient de voir le jour à l'issue d'une assemblée générale constitutive récemment tenue à Akoakam dans le 1er arrondissement. C'est Yougouda Sanda, ancien maire de cet arrondissement d'Oyem, qui a été désigné président actif de la nouvelle structure associative. Le poste de président d'honneur, quant à lui, est revenu à Mamadou Abdoul (vieux Lato). Les objectifs de la nouvelle association sont multiples, entre autres : valoriser la culture haoussa, raffermir l'unité, l'entraide, servir de relais politico-administratif... Il est également question ici de donner des orientations politiques pour les échéances électorales à venir dans notre pays.

ENA et G.MINKO

Architecture : replacer l'architecte au centre de l'acte de bâtir

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

MISE en place des délégations provinciales d'architecture, prestations de serment des nouveaux architectes, réflexion sur la loi sur l'architecture, état des lieux du permis de construire ou encore la récente convention signée avec la Façade maritime du champ triomphal (FMCT). Autant de points inscrits à l'ordre du jour de la conférence de presse de l'Ordre gabonais des architectes (Oga) le 27 avril dernier à son siège de Likouala, à Libreville. Il s'agissait pour Erichk Mauro, président de l'OGA, et ses confrères de faire le point sur le chemin parcouru par le bureau en exercice. On retient ainsi que l'OGA a posé un diagnostic démontrant que la problématique de l'acte de bâtir est tiraillée et désarticulée dans divers départements ministériels et autres institutions "faisant de notre ministère de tutelle un ministère vidé de sa substance". Il aura aussi été question des conditions



Photo: Jocelyne Abila

L'Ordre gabonais des architectes veut inscrire les choses dans les normes.

d'exercice du métier par les architectes étrangers ou encore de cette proposition de l'ordre visant à instituer une brigade de l'urbanisme en vue d'obtenir un tissu urbain qualitatif, architecturé et harmonieux. Occasion aussi pour l'OGA d'expliquer les contours de la convention signée avec la FMCT le 19 avril dernier. Il est ainsi question avec cet aménageur public de mener conjointement une réflexion sur le modèle de ville durable adaptable à l'ensemble du territoire national. Une nouvelle qui constitue pour l'OGA un grand pas en avant

qui permettrait de replacer l'architecture au centre de l'acte de bâtir. "Le FMCT, par cet accord, ouvre la voie à la conformité et à la qualité du cadre bâti vues et attestées par l'architecte comme le lui confère son statut dans la loi sur l'urbanisme", a clamé M. Mauro. Tant, a-t-il martelé, il n'y a pas de développement urbanistique dans l'anarchie. Autre précision qu'a apportée l'OGA jeudi dernier, tout le monde peut s'offrir les services d'un architecte. Il faut donc tordre le cou à l'idée répandue qui veut que ce bâtisseur soit réservé au seul "riche".